

POUVOIRS DE POLICE DES ÉLUS ET SÉCURITÉ LOCALE



OBJECTIFS

- Connaître les dispositifs QVP - Prévention dans les quartiers politiques de la Ville
- Maîtriser les enjeux de la cybersécurité et prévenir les risques
- Identifier les pouvoirs du maire, en termes de sécurité
- Initier aux spécificités des pouvoirs de police en Outre-Mer

Public concerné : Tout élu local

Formation en distanciel
Durée : 4h00

CONTENU PÉDAGOGIQUE

Les pouvoirs du maire

- Pouvoirs de police administrative
- Police administrative spéciale
- Apports de la loi Engagement et Proximité de décembre 2019

Prévention

- Renforcer la relation police / population
- Le renforcement du lien social
- L'accès au droit (mise en place des « Points Justice »)
- La gestion urbaine et sociale de proximité

Les enjeux de la sécurité locale

- Former le personnel
- Apprendre à sécuriser ses quartiers

Outre-Mer

- Quelles sont les spécificités des pouvoirs de police sur ces territoires ?

ORGANISATION PÉDAGOGIQUE

Pré-requis

- Aucun

Formateur

- 1 consultant spécialisé

Moyens pédagogiques et techniques :

- Accueil des stagiaires dans une salle adaptée à la formation en présentiel (INTER ou INTRA) ; visioconférence zoom en distanciel.
- Présentation académique de la formation
- Travaux pratiques : Quiz / QCM en distanciel ; étude de cas en présentiel.
- Délivrance d'un support de formation après la session

Dispositif de suivi et d'évaluation des résultats de la formation :

- Feuille d'émargements
- Évaluation de la formation en fin de session
- Remise d'un Certificat de réalisation de la formation
- Service Après-Formation LIBRA : possibilité à l'issue de la formation d'interroger le formateur via une adresse e-mail dédiée